



Les SENTINELLES

Un relais pour prévenir le suicide

Avril 2010, volume 4, numéro 1

Avec l'arrivée du beau temps et après avoir connu un temps d'interruption de nos activités régulières dans le contexte de la pandémie, voici de retour le bulletin Sentinelles. Dans ce numéro, il sera question des points suivants :

- la dernière allocation budgétaire pour les réseaux de sentinelles
- les faits saillants du sondage « *État d'avancement de l'implantation de réseaux sentinelles* »
- le rappel des étapes d'implantation
- les campagnes médiatiques
- les nouvelles en bref

ALLOCATION BUDGÉTAIRE

En mars dernier, le CA de l'Agence octroyait à nouveau un budget non récurrent de 300 000 \$ pour soutenir l'implantation de réseaux de sentinelles en Montérégie. La méthodologie de répartition demeure la même : 7 000 \$ plancher et le montant restant au prorata de la population des 15 ans et plus. La lettre confirmant les montants pour chacun des CSSS a été envoyée en mars dernier. En additionnant les montants provenant de la Stratégie Jeunesse (2 ans) à ceux de l'Agence (2 ans), c'est un total de 1 million investi en Montérégie.

FAITS SAILLANTS : ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'IMPLANTATION DE RÉSEAUX DE SENTINELLES

À défaut d'avoir pu tenir notre rencontre de l'automne dernier des responsables de l'implantation de réseaux de sentinelles, nous avons opté pour un sondage afin d'obtenir de votre part un écho sur l'avancement des réseaux de sentinelles. Ce qui en ressort :

- les formateurs de sentinelles proviennent essentiellement des CPS et des centres de crise. Deux formateurs font partie de CSSS.
- la ressource désignée :
 - pour trois territoires de CSSS est le centre de crise;
 - pour trois autres territoires, cette responsabilité est partagée entre le CPS ou le centre de crise et le CSSS local;
 - pour un autre territoire, c'est le CPS.
- actuellement, nous comptons un peu plus de 35 réseaux de sentinelles (35 milieux dont les sentinelles sont formées) qui totalisent 425 sentinelles. Caractéristiques des milieux : CLE, centres d'éducation pour adulte, cégeps, entreprises, CAB, école de vétérinaires, des quartiers...



- des activités de soutien pour les sentinelles :
 - des rencontres de suivi à la formation (forme de *coaching*);
 - des activités de formation sur des thèmes spécifiques, par exemple : l'homophobie, la gestion du stress, la violence chez les hommes, la détresse psychologique.
- de bons coups sont notés, par exemple :
 - la formation d'agents dans des CLE;
 - la sensibilisation de milieux de travail en présentant l'implantation de réseaux sentinelles avec l'approche 0-5-30;
 - la planification de rencontres de suivis avec les sentinelles en intégrant deux volets : organisationnel et clinique;
 - le développement d'outils (journal de bord, un journal sentinelles).
- au niveau des difficultés : la fragilité du financement demeure la plus fréquemment mentionnée.

Pour ceux intéressés d'en connaître davantage sur le développement d'activités de soutien aux sentinelles (outils, formation continue...) ou tout simplement pour échanger, vous pouvez contacter :

- M^{me} France Lessard
CSSS Pierre-De Saurel
450 747-4545, poste 5226
- M^{me} Chantal Plamondon
CSSS Champlain
450 462-5120, poste 6153

Enfin, pour les curieux, l'organisme Carrefour le Moutier a développé un volet réseau de sentinelles dans la communauté. Pour en savoir un peu plus, vous pouvez contacter :

- M^{me} Madeleine Lagarde, directrice
Carrefour Le Moutier
450 679-7111

RAPPEL DES ÉTAPES D'IMPLANTATION



L'implantation
de réseaux
de sentinelles
en prévention
du suicide
CADRE DE RÉFÉRENCE

Québec

Un petit clin d'œil au sujet des étapes d'implantation d'un réseau de sentinelles, comme définies dans le Cadre de référence (réf. : p. 37). Vous rappelez :

- de l'importance d'être en mesure d'offrir auprès des personnes suicidaires la gamme de services suivants :
 - intervention psychosociale;
 - intervention de crise et suivi de crise;
 - l'accès à de l'hébergement de crise provisoire;
 - le suivi étroit.

Note : pour l'hébergement, nous savons qu'il y a des besoins à combler.
- de s'assurer de l'arrimage entre les différentes ressources du RLS concerné et avec celles également des services d'aide d'un milieu ciblé s'il y a lieu (ex. : programme d'aide aux employés).



Car en tout temps, les personnes suicidaires doivent avoir accès à des services et en assurer la continuité. En tout temps, les sentinelles doivent avoir accès à du soutien. Ce sont là les pièces maîtresses d'un projet de réseau de sentinelles.

Il faut demeurer attentif à certains changements qui pourraient survenir en cours de projets, soit que des personnes devenues sentinelles pour différentes raisons ne répondent plus aux critères de sélection ou se retirent d'elles-mêmes du projet. Il est important d'assurer un suivi et de discuter avec elles, entre autres pour vérifier si elles ont besoin d'aide et les orienter vers les ressources appropriées au besoin.

DES CAMPAGNES MÉDIATIQUES

L'équipe psychosociale a priorisé, en lien avec la prévention du suicide, quatre campagnes à souligner au cours d'une année. Il s'agit des événements suivants :



La semaine de prévention de la toxicomanie du MSSS
(3^e semaine de novembre)

La campagne d'information et de sensibilisation sur la santé mentale du MSSS
(automne-hiver)



La semaine de prévention du suicide de l'AQPS
(1^{re} semaine de février)



La semaine de promotion de la santé mentale de l'Association canadienne pour la santé mentale
(1^{re} semaine de mai)



Dans le cadre de la semaine de prévention du suicide dont le thème était « *Ensemble nous pouvons prévenir le suicide* », nous avons, en plus d'avoir rédigé des communiqués de presse, distribué du matériel dans les milieux de travail via les équipes de santé au travail des CSSS. Pour la semaine de promotion de la santé mentale, le thème est « *Êtes-vous bien entouré? Un réseau, ça se construit* », le matériel est disponible en consultant le site www.etrebiendanssatete.com.

DES NOUVELLES EN BREF

● Le MSSS diffusera en mai prochain des guides de bonnes pratiques en prévention du suicide, un pour les intervenants et un pour les gestionnaires. La conception de ces guides a mis à contribution des chercheurs, des experts dans le domaine, des intervenants et des gestionnaires. Basés sur des données provenant de la pratique clinique et des recherches, ces guides seront une excellente source d'information sur les interventions à réaliser. Dans ces guides, il est question du suivi étroit, une intervention spécifique auprès des personnes à potentiel suicidaire élevé. Cette intervention, qui est comprise dans la gamme essentielle des services auprès des personnes suicidaires, vise entre autres à s'assurer de la continuité dans la trajectoire des services.

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



- Pour ceux qui ont accès à l'ŒIL de la santé publique, vous trouverez la mise à jour des données statistiques sur les décès par suicide au Québec et en Montérégie. Le travail se poursuit afin d'obtenir cette fois-ci les données par territoire de CSSS. Bonne nouvelle, la tendance à la baisse des taux par suicide se poursuit. Pour des compléments d'information, n'hésitez pas à nous contacter.



- À titre d'information, le 26 avril dernier, l'équipe de la Direction de la santé mentale du MSSS était de passage en Montérégie dans le cadre de l'évaluation de l'implantation du plan d'action en santé mentale « *La force des liens* ». Nous avons fait le point entre autres sur l'évolution de la prévention du suicide en Montérégie.

À VOS AGENDAS



La prochaine rencontre des responsables de l'implantation de réseaux de sentinelles aura lieu le :

19 octobre 2010 à 9 h
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard à Longueuil
salle Richelieu A (rez-de-chaussée)

Nous vous demandons de confirmer votre présence à l'adresse courriel suivante : c.jean@rrsss16.gouv.qc.ca d'ici le 10 septembre 2010.

Dominique Gagnon
450 377-9605, poste 223
Pierre Paquin
450 928-6777, poste 3117